

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2021



Groupement Parisien
Inter-bailleurs de Surveillance

gie-gpis.com



La sécurité du
patrimoine de
nos bailleurs,
la tranquillité de
leurs locataires



Groupement Parisien
Inter-bailleurs de Surveillance

sommaire



06_
Édito croisé
de
Stéphane Dauphin
et Michaël Sibilleau



08_
Chapitre 1
Au service
des Parisiens
depuis 2004



26_

Chapitre 3

Une organisation plus moderne, plus agile, mieux adaptée



16_

Chapitre 2

365 jours auprès des bailleurs et de leurs locataires



46_

Chapitre 4

Un plan d'investissement de 3.5M€ et des projets ambitieux



Edito croisé de **Stéphane DAUPHIN**,
directeur général de Paris habitat
et président du GPIS-GIE
et de **Michaël SIBILLEAU**,
directeur général du GPIS-GIE



Quel bilan global dressez-vous sur l'année 2021 ?

Stéphane Dauphin

18 ans après sa création, le GPIS-GIE a engagé au cours de l'année 2021 un ensemble de réformes visant à moderniser son fonctionnement et créer les conditions de son développement.

Un programme d'investissement de 3,5 M€ a ainsi été engagé en 2021, ce qui constitue un effort important et inédit dans l'histoire du groupement, pour améliorer le service au profit de nos locataires. Les effets se traduiront concrètement dans les tous prochains mois.

Dans le cadre de ce programme, un système d'information totalement innovant, baptisé Iris, va rapidement permettre aux équipages d'améliorer leur efficacité, notamment par une meilleure coordination entre le centre opérationnel, chargé de recevoir les appels des locataires et de coordonner les unités de terrain. Cette évolution sera rendue possible grâce à un algorithme destiné à mieux anticiper les événements.

Une partie du programme est également dédiée à la modernisation du centre opérationnel, des équipements de nos agents et des véhicules. A titre d'illustration, le GPIS-GIE disposera très bientôt de véhicules hybrides, plus respectueux de l'environnement.

Autre signe important d'évolution, la loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés prévoit l'assermentation des agents, qui pourront dans les prochains mois relever certaines infractions portant atteinte au patrimoine sous surveillance du GPIS-GIE. C'est une importante reconnaissance par le gouvernement et le Parlement du travail de nos agents, de leur expérience et de leur professionnalisme.

L'ensemble de ces évolutions devrait permettre au GPIS-GIE

d'envisager à présent le développement de son activité et de répondre à un besoin légitime de tranquillité et de sécurité de nos locataires, qui est l'une de nos principales priorités.

Michaël SIBILLEAU

En 2021, le GPIS-GIE a assuré la sécurité et la tranquillité d'environ 152.000 foyers parisiens. Plus de 50.000 missions ont été réalisées, dont près des deux tiers sur intervention, à la suite d'appels de locataires.

Nous accordons ainsi une importance particulière à la prise en compte des appels des locataires, ainsi que des demandes d'intervention, qu'elles émanent des locataires eux-mêmes, de nos bailleurs ou de nos partenaires institutionnels. Dans cette optique, nous engageons chaque jour une vingtaine de patrouilles dans Paris, de 16h30 à 4h30 le lendemain matin.

Grâce à la présence soutenue et continue de nos agents sur le terrain, le GPIS-GIE a contribué en 2021 à assurer la tranquillité du parc qui lui était confié dans une période particulièrement exigeante, liée aux mesures sanitaires.

S'agissant de notre fonctionnement, nous avons parallèlement engagé un travail de modernisation de notre groupement, tant sur l'organisation des services, que sur l'ensemble de ses ressources. Notre ambition est d'améliorer le service apporté aux bailleurs qui nous font confiance et aux locataires qui bénéficient de nos services.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés dans un travail partenarial avec la ville de Paris et sa police municipale et avec les services de la préfecture de police. La tranquillité et la sécurité des locataires est notre priorité.

01

**Au service
des Parisiens
depuis 2004**



1^{ER} JUILLET20
04

Création du GPIS-GIE par 6 bailleurs sociaux et la Ville de Paris

20
09

Le GPIS-GIE dans le « Contrat Parisien de Sécurité »

20
10

6 nouveaux bailleurs rejoignent le groupement

20
12

Les agents du GPIS-GIE sont autorisés à porter des armes de défense par décret du 23 décembre 2011, portant application de la loi n°2010-201 du 2 mars 2010

20
15

Les agents sont reconnus comme personnes concourant à une mission de service public par la cour d'appel de Paris (CA, Paris, 12 octobre 2015 RG n°15/00849)

20
16

Fusion des bailleurs Elogie et Siemp : le groupement compte désormais 11 bailleurs membres

20
19

> le GPIS-GIE intègre le groupement local de traitement de la délinquance (GLTD bandes)
> le GPIS-GIE étend son périmètre de surveillance sur plus de 152 000 logements, et ses horaires de 16h30 à 4h30 du matin

20
21

> lancement du projet Iris, nouveau système d'information innovant
> l'article 30 de la loi n°2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés prévoit l'assèrmentation des agents de sécurité du GPIS-GIE

20
22

Plan d'investissement et engagement de la métropolisation. Création de 26 emplois supplémentaires. Le GPIS-GIE devient le premier service de tranquillité résidentielle de la métropole parisienne en élargissant le cadre de ses missions sur les départements de la petite couronne (92,93, 94)

Un modèle novateur

Le GPIS-GIE a pour vocation de répondre à un double constat effectué par les bailleurs : un besoin de **mutualisation des services de prévention et de surveillance sur le patrimoine social parisien pour assurer la paisible jouissance des lieux d'habitation en soirée et au cours de la nuit.**

L'habitat social concentre des problématiques de sécurité et de tranquillité similaires d'un patrimoine à l'autre. C'est pourquoi les bailleurs sociaux, avec le concours actif de la Ville de Paris, ont conçu **un modèle innovant de prise en compte et de traitement des incivilités en temps réel.**

Ils créent en 2004 un groupement d'intérêt économique (GIE) chargé d'assurer des missions

de sécurisation des logements : le Groupement Parisien Interbailleurs de Surveillance (GPIS).

Le GPIS-GIE a été, jusque très récemment, la seule structure mettant en œuvre l'article de la disposition législative⁽¹⁾ autorisant les bailleurs à constituer une personne morale dont l'objet est l'exercice, pour le compte de ses membres, d'une activité de surveillance des immeubles.

Le GPIS-GIE est un modèle **précurseur** participant à la résolution des problèmes de sécurité et de tranquillité résidentielle du parc social. Un dispositif inédit en France, à la croisée des champs du logement social, de l'administration territoriale et de la sécurité urbaine.



⁽¹⁾ articles L611 et L614-1 du code de la sécurité intérieure.

Améliorer le cadre de vie des locataires

Le GPIS-GIE intervient en fin de journée et la nuit de 16h30 à 4h30, de façon complémentaire avec les heures de présence des personnels de proximité des bailleurs. Les équipes interviennent actuellement sur le territoire parisien du X^e au XX^e arrondissement.

Le patrimoine couvert est défini par les bailleurs et répond à la

double nécessité de conserver une cohérence territoriale et d'agir prioritairement sur les sites où les indicateurs relèvent un constat d'insécurité. **L'action du GPIS-GIE cible spécifiquement les publics les plus fragiles**, aussi bien les auteurs que les victimes d'actes de délinquance et d'incivilité dans le parc social.

Le Groupement d'intérêt économique

Le **GPIS-GIE est un groupement d'intérêt économique** comprenant près de 200 salariés, piloté par un Conseil d'administration.

En 2021 il dispose d'un budget de fonctionnement annuel d'environ 17 millions d'euros, abondé par les bailleurs membres du GIE et par une

subvention de la Ville de Paris.

Le GPIS-GIE **est administré par un conseil d'administration constitué de sept de ses membres.**

Il élit un Président et deux vice-présidents, qui à leur tour nomment le Directeur général. Le conseil se réunit plusieurs fois par an pour effectuer le bilan

des actions de prévention et de surveillance menées par les équipes et prendre des décisions d'orientation et de financement.

L'Assemblée générale est constituée des onze bailleurs membres du GIE et se réunit au moins une fois par an. Elle vote et approuve les comptes, ainsi que le budget annuel.



Une mission de service public

Le GPIS-GIE n'a **pas d'activité lucrative**, ne réalise pas de bénéfices et n'a pas de vocation commerciale.

Effectuant une activité ayant un caractère d'intérêt général, les agents du GPIS-GIE sont reconnus comme personnes concourant à une mission de service public par la Cour d'Appel de Paris depuis 2015⁽²⁾.

Ses principales missions sont :

- > **Maintenir l'autorité des bailleurs** sur le patrimoine en fin de journée et la nuit, en faisant respecter le règlement intérieur ;
- > **Assurer la tranquillité résidentielle** et renforcer la sécurité des locataires ;
- > **Prévenir la délinquance et tous types de nuisances**, notamment les occupations illicites des espaces communs ;

> **Opérer une veille technique et relever les anomalies**, détériorations et dégradations ;

> **Informers quotidiennement les bailleurs et les partenaires institutionnels** des faits relevant de la prévention de la délinquance.

Les agents du GPIS-GIE agissent également en qualité de primo intervenants ou en soutien aux forces de l'ordre ou à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris pour des secours à victimes, des accidents de la voie publique, des incendies, des fuites de gaz, des découvertes (produits stupéfiants, armes, matériel volé, etc.)

En outre, entre 20 et 40 opérations coordonnées mensuelles avec les services de la préfecture de police sont organisées sur tous les

arrondissement surveillés.

Depuis 2009, le GPIS-GIE participe à plusieurs dispositifs multi partenariaux, tels que le **Conseil de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CSPD) et ses déclinaisons d'arrondissements**, ainsi qu'à toute la comitologie liée aux **Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP)**. Depuis 2019, dans le cadre de la prévention des phénomènes de bandes rivales urbaines, le GPIS-GIE a été invité à rejoindre le **groupe local de traitement de la délinquance (GLTD bandes)**, ainsi que le **dispositif de prévention des rixes de la Ville de Paris**.

Les équipes du GPIS-GIE participent également à des réunions publiques (amicales de locataires, conseils de quartiers, comités locaux de l'habitat) ou à des événements tels que les rallyes citoyens.

⁽²⁾décision de la cour d'appel de Paris pour la reconnaissance des agents comme personnes concourant à une mission de service public : CA, Paris, 12 octobre 2015 RG n°15/00849.

Assermentation

L'article 30 de la loi n°2021-646 du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés prévoit la création d'un **statut d'« agent privé de sécurité assermenté »**. Le Code de la sécurité intérieure a ainsi été modifié par l'introduction d'un nouvel article L. 614-6.

Cette nouvelle disposition est une importante reconnaissance, de l'engagement quotidien des agents du GPIS au profit des locataires du parc social sous surveillance.

Un décret d'application doit paraître courant 2022 afin de prévoir une procédure d'assermentation proche de celle des gardes particuliers assermentés.

La liste des infractions pouvant être relevées par les agents du GPIS-GIE sera précisée dans ce décret, il s'agira d'infractions liées aux atteintes des biens du patrimoine sous surveillance. En tout état de cause, **les agents assermentés, chargés d'une mission de service public,**

bénéficieront de la protection de sorte que toute personne nuisant à leur dignité et au respect dû à leur fonction devrait être exposée à une infraction pour outrage (7.500 € d'amende + mois d'emprisonnement si commis en réunion).

Il s'agit là aussi d'une reconnaissance importante pour le travail et l'engagement de nos équipes.



“
Je me sens grandie par cette expérience grâce au contact humain au sein du GPIS ou avec les personnes extérieures que l'on rencontre lors de nos missions

Laura,
agent de sécurité mobile



“
C'est une fierté d'être au GPIS et d'accomplir une mission de service public

Arnaud, chef d'équipe

■ La parole aux agents de sécurité du GPIS

Quel est votre parcours ?

Laura

J'ai commencé ma carrière dans le domaine du luxe puis après un bilan de compétences, j'ai repris mes études pour m'orienter dans le domaine de l'immobilier. Après 4 ans en agence immobilière, j'ai choisi de travailler dans la sécurité et fait le nécessaire pour y arriver. Cela fait maintenant deux ans que je suis agent de sécurité, dont 6 mois au GPIS.

Arnaud

J'ai toujours été attiré par les métiers liés à la sécurité, j'avais besoin de faire un travail « utile », au service des autres. Après deux années dans la police nationale puis dans la sécurité privée et événementielle, j'ai découvert l'existence du GPIS. J'ai été recruté comme agent de sécurité mobile en 2007.

Qu'est-ce qui vous attire dans le domaine de la sécurité, c'est une vocation ?

Laura

Je voulais donner un autre sens à ma carrière et me sentir utile, proche de la population et aider les gens. Je voulais un emploi qui corresponde à ce à quoi j'aspire et le GPIS correspondait à mes attentes. Je suis passionnée par ce métier. Au GPIS je suis en perpétuel apprentissage sur moi-même et sur la profession. La médiation et le contact humain au quotidien me confortent dans mon choix de reconversion professionnelle. Trouver des solutions, être efficace, rassurer les citoyens pour mieux vivre ensemble c'est ce qu'il me fallait.

Arnaud

Je fais un métier qui a du sens, qui est important. Ça demande

beaucoup d'investissement mais c'est aussi très enrichissant. On sait que ce que l'on fait est utile lorsque les locataires nous remercient, c'est valorisant et notre travail est reconnu. J'aime être sur le terrain et faire quelque chose de concret et dont je vois le résultat.

Quel bilan faites-vous de votre parcours au GPIS-GIE ?

Laura

Je me sens grandie par cette expérience grâce au contact humain au sein du GPIS ou avec les personnes extérieures que l'on rencontre lors de nos missions. Il y a vraiment matière à évoluer rapidement grâce à la formation. Chaque chef, chaque agent pousse à s'améliorer un peu plus chaque jours. Au GPIS, je me sens à ma place, je connais mes missions je suis proactive et polyvalente et j'aime ce que je fais. Je me suis aperçue que je ne connaissais pas Paris autant qu'il le faudrait, mes collègues me donnent donc les clés pour m'orienter sans utiliser de GPS.

Arnaud

Aujourd'hui je suis chef d'équipe. Je me suis toujours senti bien au GPIS, à ma place, et j'ai pu évoluer au fil des années. Il y a un très fort esprit d'équipe, beaucoup de solidarité.

On passe beaucoup de temps ensemble on vit des événements marquants, ça créé des liens, on sait que l'on peut compter les uns sur les autres

Travailler au GPIS est enrichissant, on apprend tous les jours au contact des collègues, des habitants et des partenaires des forces de l'ordre.

Comment appréhendez-vous la métropolisation ?

Laura

C'est une bonne chose pour le GPIS car cela permet de se développer et de créer des emplois. C'est aussi l'occasion pour le groupement de se faire connaître un peu plus à travers le pays.

Arnaud

Ça va être un grand changement, on va sortir de Paris pour aller en petite couronne. Mais il va y avoir des recrutements, et ça va se faire progressivement. Puis d'ici là, Iris⁽³⁾ sera mis en place et nous serons assermentés. Nous aurons des formations pour nous préparer au mieux.

Quelles qualités faut-il pour être agent de sécurité au GPIS ?

Laura

Un bon esprit d'équipe, le goût de l'effort du travail bien fait. Il faut également faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et de polyvalence, pour gérer les situations et se maîtriser.

Il est aussi très important de savoir être respectueux et tolérant.

Arnaud

Il faut être prêt à faire face à toutes sortes de situations et savoir être à l'écoute. La communication est très importante, il faut beaucoup communiquer avec ses équipiers pour comprendre au mieux une situation. Il faut également avoir du répondant et savoir agir quand c'est nécessaire, mais savoir aussi se maîtriser pour garder la situation sous contrôle.

Vous travaillez de nuit, êtes régulièrement confronté(e) à des situations délicates, n'est-ce pas trop usant ?

Laura

Je vais sur le terrain concentrée et sans aucune appréhension. Chaque nuit est différente au GPIS, il faut être prête pour les situations d'urgence (incendie, jets de projectiles, individus virulents, violences conjugales).

On peut avoir à faire à toutes sortes de situations c'est pour cela qu'il faut avoir un regard à 360 degrés et une vigilance à toute épreuve.

Arnaud

On voit beaucoup de choses, de la violence, de la détresse, il faut savoir prendre du recul.

Heureusement il y a aussi des moments très positifs d'échanges avec les habitants, puis des situations parfois cocasses qui prêtent à sourire !

C'est une fierté d'être au GPIS et d'accomplir une mission de service public, on est vraiment utile, ce qu'on fait est important, il y a un impact sur la vie des gens.

Et quand vous n'êtes pas au GPIS ?

Laura

Je suis maman de 2 enfants et je profite pour me détendre et profiter de ma famille.

Arnaud

Je suis en couple, papa de trois enfants, je m'implique au maximum pour passer du temps en famille. C'est une manière de me ressourcer et de retrouver de la sérénité après une nuit éprouvante.

J'ai pratiqué la danse pendant plusieurs années et je fais du sport dès que j'ai un peu de temps, pour décompresser mais aussi pour être en forme sur le terrain !

02

**365 jours
auprès des
bailleurs et de
leurs locataires**



50 911
missions
réalisées

31 960
interventions
sur appel
de locataire

15 563
rondes
d'initiative

500
opérations
conjointes avec
les forces de
l'ordre

2 888
activités
dirigées

60
secours
à victimes

60
découvertes
d'armes

158
découvertes de
produits liés au
trafic de
stupéfiants

77
découvertes de
documents divers

80 925
personnes
évincées des
parties
communes

60
prodédures
judiciaires
engagées

12 049
signalements de
dégradations
de patrimoine

L'activité du GPIS en 2021

Les interventions sur appel de locataire

L'activité du GPIS est **coordonnée par le poste de commandement opérationnel (PCO)**. Les agents du PCO traitent et recueillent les informations transmises et ils adaptent le dispositif sur le terrain.

Les agents du GPIS sont répartis en patrouilles constituées d'agents de surveillance mobile ou de maîtres-chiens pour les équipages canins. Ils sont présents sur le patrimoine chaque jour à partir de 16h30 jusqu'à 4h30 le lendemain matin.

La priorité de terrain est donnée à l'assistance immédiate aux appels de locataires. Lorsque les locataires constatent une nuisance, une dégradation, une présence illicite, un trafic, un squat ou lorsqu'ils sont victimes d'agression, ils peuvent contacter le GPIS via un numéro d'assistance prévu à cet effet. Ce service **garantit l'anonymat des appelants**. Les agents sont alors dirigés sur les lieux indiqués par l'appelant et agissent pour faire cesser les troubles, nuisances et

occupations illégales des parties communes.

Lorsqu'elles ne sont pas en intervention, les équipes du GPIS effectuent des rondes de surveillance et répondent aux demandes de passages spécifiques émanant des bailleurs sur des sites nécessitant un point de vigilance particulier.

Répondant à une thématique forte alors que les effectifs de police sont fortement sollicités, **progressivement, le GPIS s'est vu confier de plus en plus de missions.**

Aujourd'hui, les effectifs réalisent entre 100 et 150 missions par jour, ce qui lui a permis d'acquérir savoir-faire et expérience en termes de lutte contre l'insécurité, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville de Paris.

Les activités dirigées

Les activités dirigées sont des demandes formulées par les bailleurs chaque semaine pour solliciter un passage des équipes du GPIS sur des sites identifiés.

C'est une manière de répondre à une problématique particulière et ciblée. Elles permettent également aux équipes du GPIS d'effectuer un diagnostic ou de se rendre visibles. Celles-ci sont réalisées sur les vacations, de 16h30 à 4h30.

Le patrimoine placé sous surveillance du GPIS

Le périmètre d'intervention du GPIS est défini par les bailleurs sociaux membres du GIE. Chacun d'entre eux dresse une liste des adresses à prendre en considération, cette liste est révisée et actualisée chaque trimestre lors de comités techniques.

Organisé en amont de l'Assemblée générale du GIE, et destiné aux Directeurs opérationnels et sécurité des bailleurs, le Comité technique permet de présenter l'actualité et les projets du GPIS à ses partenaires bailleurs. C'est également l'occasion de faire un point d'activité sur le patrimoine sous surveillance, et d'ajuster la clé de répartition.



Analyse chiffrée de l'activité 2021

Au cours de l'année 2021 :

> **Durée moyenne d'une mission** (temps de trajet compris) : **26 minutes** ;

> Nombre moyen de patrouilles mobilisées pour une intervention : **2 véhicules** ;

> Nombre moyen de patrouilles mobilisées pour une ronde ou une opération conjointe : **1,6 véhicule**.

Pour les interventions sur appels de locataires (nuisance sonore ou occupation abusive) :

> Temps moyen pour se rendre sur un site : **14 minutes** ;

> Durée moyenne d'une intervention : **11 minutes**.

En 2021, les effectifs sur le terrain observent une croissance du degré de dangerosité des situations auxquelles ils sont confrontés. Cela se caractérise par la présence de groupes plus volumineux, ayant des comportements plus menaçants avec des individus parfois armés.

Par conséquent le GPIS-GIE adapte sa réponse en mobilisant davantage de patrouilles lors de ces interventions.

A noter que le coût du GPIS est le même quel que soit le nombre d'agents mobilisés car le groupement s'engage sur un résultat et non pas sur un effectif. Les patrouilles sont toutes connectées entre elles et le principe d'entre-aide prévaut, si bien que si l'un des équipages

signale une situation à risque, les équipages à proximité se rendent immédiatement disponibles.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, le GPIS a effectué 50 911 missions :

- > 15 563 rondes ;
- > 500 opérations conjointes ;
- > 31 960 interventions sur appel de locataires ;
- > 2 888 activités dirigées.

Au cours de ces rondes et interventions, on dénombre :

- > 13 485 évictions (80 925 personnes évincées des parties communes) ;
- > 60 procédures judiciaires ;
- > 60 secours à victime ;
- > 295 découvertes (60 armes, 158 produits liés au trafic de stupéfiants, 77 documents divers) ;
- > 12 049 signalements de dégradation de patrimoine.

A partir de la fin de l'année 2022, l'utilisation du nouveau système d'information « Iris » permettra le suivi par les bailleurs des actions entreprises par les agents du GPIS via un espace digital dédié.

Top tendances sur l'année 2021

1^{er} trimestre, prédominance des signalements

Les mois de janvier à mars 2021, ont été marqués par un nombre important de **signalements de dégradations de patrimoine** (plus de 4 800). Cela explique le nombre élevé de missions réalisées sur cette période.

A partir d'avril 2021, l'activité s'est stabilisée avec environ 2 300 signalements et 11 000 missions en moyenne par trimestre. Cette tendance s'est par ailleurs poursuivie au cours du début de l'année 2022, le nombre moyen de signalements par mois en janvier et février 2022 se situant autour de 500 et le nombre moyen de missions par mois sur la période autour de 3 700.

La dynamique globale observée au cours de l'année 2021 s'inscrit dans le contexte de la pandémie du coronavirus.

En effet, du 16 janvier au 18 mars 2021, un couvre-feu était imposé à l'ensemble de la population. Ce dernier a été progressivement levé jusqu'à son entière suppression le 30 juin 2021.

Ainsi la période qui a concentré le plus de signalements de dégradations coïncide avec les mesures de couvre-feu.

4^{ème} trimestre, prédominance des découvertes

Les derniers mois de l'année sont marqués par **un nombre inhabituel de découvertes : plus de 90 au cours des mois d'octobre à décembre 2021** contre une moyenne de 70 découvertes par trimestre le reste de l'année. La majorité concerne des découvertes des **stupéfiants (44 %)** et **des armes (18 %)**. Plus d'un tiers d'entre-elles ont été relevées dans le nord-est de Paris.

Le mois de décembre 2021 concentre le plus fort taux

de remise de matériels aux commissariats d'arrondissement par les agents. On compte ainsi 23 produits stupéfiants, 17 armes et assimilés, 12 documents et 23 objets divers en 31 jours. Cela s'explique par la mise en œuvre de rondes approfondies par les agents du GPIS, quelques jours avant les fêtes de fin d'année.

Zoom sur la pandémie

Les années 2020-2021 sont caractérisées par une alternance entre périodes de restrictions des déplacements (couvre-feu et confinement) et périodes de réouverture des espaces publics. Compte-tenu de ce contexte particulier, l'activité du GPIS sur son patrimoine sous surveillance s'est sensiblement transformée.

On observe ainsi les évolutions suivantes :

- > Les **interventions sur appels de locataires** ont significativement augmenté, en hausse de **82 %** par rapport aux deux années précédentes (2018-2019) ;
- > Si l'on considère les seules **interventions sur appels de locataires pour nuisances sonores**, la hausse s'établit à **118 %** par rapport à la période de 2018-2019 ;

Les nuisances sonores, sujet d'actualité

Début février 2022, l'émission 7 à 8 de TF1 (4 à 5 millions de téléspectateurs) a diffusé un reportage sur le thème des nuisances de voisinage et

notamment des nuisances sonores. Pour illustrer leur sujet les journalistes ont suivi les patrouilles du GPIS lors d'une vacation. Ils ont ainsi pu observer la problématique des nuisances sonores au plus près de la réalité de terrain et comprendre l'action du GPIS auprès des locataires.

L'émission du 13 février 2022 est disponible en replay sur <https://www.tfl.fr/tfl/sept-a-huit/>

- > Le nombre de **personnes évincées** a augmenté de **68 %** et les **évictions** de **52 %**. Ainsi, non seulement la fréquence des évictions a doublé mais la densité de ces groupes d'individus s'est renforcée.

L'interprétation de ces évolutions est complexe car une multitude de facteurs entrent en jeu. Cette intensification des troubles dans le patrimoine social, en particulier concernant les nuisances sonores, est confirmée par le Plan urbanisme construction architecte (Puca⁽⁴⁾). L'agence interministérielle considère que la crise sanitaire a amplifié les troubles locatifs dans les logements sociaux selon une note d'analyse publiée en novembre 2020.

Les mesures prises au GPIS

La pandémie a également impacté l'organisation du travail au sein du GPIS. Au cours de l'année 2021, des mesures sanitaires de prévention et de protection ont été prises pour protéger la santé des salariés.

La commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) a participé à la mise en œuvre et au suivi d'un protocole sanitaire strict, ainsi qu'à la distribution de produits de désinfection et de masques de protection (FFP2) à tous les salariés.

Ainsi, au-delà des mesures de protection individuelles et collectives d'application des gestes dits « barrières », c'est toute une organisation qui a été mise en place.

Le télétravail a été privilégié par l'équipe administrative ainsi que les réunions en visio-conférence.

De nombreuses mesures ont concerné les équipes opérationnelles :

- > Les prises de service se sont tenues en sous-sol pour permettre la distanciation entre les agents ;
- > Les équipements et matériels de travail ont été désinfectés à chaque prise et fin de service ;
- > Les temps de pause des patrouilles ont été réorganisées afin de limiter les flux dans les locaux ;
- > Les patrouilles se sont effectuées avec les mêmes équipages

L'application de ces mesures a permis de limiter l'impact de la pandémie sur l'activité du GPIS, qui a su s'adapter pour continuer à assurer sa mission au service des locataires.

⁽⁴⁾Le Plan Urbanisme Construction Architecture (Puca) est une agence interministérielle créée en 1998 afin de faire progresser les connaissances sur les territoires et les villes et éclairer l'action publique. Le Puca initie des programmes de recherche incitative, de recherche-action, d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'urbanisme, de l'habitat, de l'architecture et de la construction.

Les temps forts 2021

La Fête Nationale et le Nouvel An

En prévision des festivités liées à la fête nationale, les agents du GPIS ont été largement mobilisés.

23 équipages ont parcouru la ville de Paris les nuits des 13 et 14 juillet, faisant preuve d'un engagement et d'une efficacité remarquables sur le terrain.

Durant la nuit du 13 au 14 juillet, les agents du GPIS ont réalisés **128 interventions et ont permis aux forces de l'ordre d'interpeller des individus auteurs de tirs**

mortiers d'artifice sur les équipages.

Plus de 160 interventions ont été comptabilisées pour la nuit du 14 au 15 juillet. Nos agents ont fait face à un attroupement hostile et à des individus lançant des mortiers d'artifice.

289 missions ont été réalisées au cours de ces deux nuits. Les auteurs de tirs de mortiers ont été appréhendés par nos équipes et remis aux forces de l'ordre avec dépôts de plainte.

Des lettres de félicitations ont été remises par le Directeur général du GPIS, Michaël Sibilleau pour saluer les qualités professionnelles exemplaires dont ont fait preuve les agents lors de ces deux soirées.

Pour anticiper la soirée de la Saint Sylvestre, des visites approfondies et ciblées du patrimoine ont été entreprises par les patrouilles plusieurs jours avant le 31 décembre.

Ces agents récompensés et remerciés

Au cours de l'année 2021, **4 agents ont reçus une médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement** de la part de Monsieur Sibilleau, Directeur général du GPIS-GIE, et 22 agents ont reçu une lettre de félicitations.



Médailles de bronze pour acte de courage et de dévouement

Juin 2021 : quatre agents ont été récompensés par une médaille de bronze pour avoir porté secours à victime.

Lettres de Félicitation



Nuit du 14 juillet 2021 :

Sept agents ont permis l'interpellation d'individus qui lançaient des mortiers d'artifice sur les équipages.

Septembre 2021 :

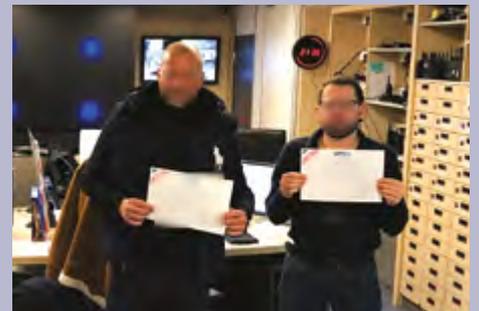
Un agent a permis aux forces de police de relever plusieurs infractions facilitant ainsi le travail des services d'investigation, puis l'engagement de l'action publique.

Tros agents ont procédé à l'évacuation de locataires à la suite d'un incendie dans un appartement et en sécurisant les lieux dans l'attente des services de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.

Octobre 2021 :

Neuf agents ont découvert, lors d'une intervention, différents objets dont des bijoux volés lors d'un cambriolage par effraction. Par leur travail rigoureux, ces agents ont permis aux services de police de restituer les effets personnels à la victime.

Novembre 2021 :



Deux agents ont surpris un vol de scooter, dans le parking des locaux du GPIS, grâce aux caméras de surveillance. La police a interpellé deux individus mis en cause pour ce vol en bande organisée et le scooter a été restitué à son propriétaire.

La direction tient à souligner le grand professionnalisme de ces agents qui par leurs actes contribuent à valoriser l'action du GPIS.

Des liens qui se tissent au travers de rencontres

Septembre 2021
Journée Prox' Raid Aventure

Le GPIS a été invité par la mairie du 17^e arrondissement et l'association Raid Aventure Organisation à participer à une journée citoyenne au stade Max Roussié. Aux côtés des forces de l'ordre, les agents du GPIS-GIE ont pu échanger au sujet de leur métier avec de jeunes élèves. Ils ont également effectué une démonstration d'intervention avec une équipe cynophile.



Octobre 2021 - Conférence
« Sécurité, Démocratie et Villes »

Le GPIS était présent à la conférence « Sécurité, Démocratie et Ville », qui s'est tenue à Nice. Le GPIS et le Groupement Interquartiers de Tranquillité et de Sûreté (GITeS) sont intervenus conjointement lors d'une session focus. Ils ont présenté leurs missions au service de la tranquillité résidentielle des locataires du parc social. Une intervention qui a suscité un grand intérêt de la part d'élus français et européens, sensibles au modèle unique et aux projets innovants du GPIS. De riches moments d'échanges avec les participants, ont rythmé ces trois jours.



Novembre 2021 - Rencontre
avec les locataires et les
gardiens parisiens

Le GPIS a participé au forum des associations & amicales de locataires organisé par Paris Habitat. Un analyste, une cheffe de section et le directeur des opérations étaient présents pour rencontrer les représentants des locataires du parc locatif parisien de Paris Habitat. L'occasion de faire le point sur l'actualité du GPIS et ses projets pour 2022. Le groupement était également représenté à la « gard(i)en party », grand événement annuel réunissant les gardiens d'immeuble de la ville de Paris. Plus de 700 personnes étaient présentes.





■ Un témoignage d'une association de locataires sur le GPIS-GIE



Association des Locataires des Immeubles de l'Allée d'Andrézieux – ALIAA

Stéphanie HUDE, Présidente du conseil d'administration de l'association des locataires de l'allée d'Andrézieux (ALIAA)

Site internet : aliaa.fr

Vous représentez une association de locataires, pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

ALIAA a été créé en 1973, deux ans après la livraison de la résidence Andrézieux. Sa principale mission est de représenter et défendre les intérêts des locataires auprès du bailleur. Pour cela, les représentants de l'association participent aux réunions de concertation relatives à la gestion des immeubles et aux conditions d'habitat et au cadre de vie des locataires.

Que pensez-vous de la mise en place d'un service tel que celui du GPIS-GIE ?

C'est une grande chance que le GPIS existe à Paris. Il intervient sur la résidence depuis 2017, au moment où nous avons commencé à avoir des problèmes, son action est très utile et efficace.

Vous sentez-vous rassuré de savoir qu'il existe un service de sécurité réservé aux habitants du patrimoine social ?

En 2018, une réhabilitation de nos immeubles s'est échelonnée sur 3 ans. Ce chantier ouvert a permis à des groupes d'individus d'investir des espaces (parking souterrain, caves). Nous constatons également des squats de halls et de cages d'escaliers ainsi que des faits de trafics de stupéfiants.

L'ensemble des locataires est rassuré de savoir qu'il existe un tel service de sécurité. Les locataires de l'allée d'Andrézieux sont confrontés à des problèmes de tranquillité résidentielle et à des problèmes de sécurité depuis 5 ans environ.

L'action du GPIS-GIE correspond-elle aux attentes des locataires selon vous ?

L'action du GPIS répond à nos attentes même si quelques difficultés demeurent. En effet, le GPIS intervient sur appels des locataires ou demande du bailleur, mais il arrive régulièrement que les nuisances constatées interviennent en dehors de ses heures d'activité. De plus, parfois, pour ne pas déranger le GPIS, les locataires attendent qu'un trouble mineur devienne important pour appeler. Nous souhaiterions donc qu'il y ait plus de patrouilles d'initiative, sans appel préalable des locataires.

Nous espérons que le GPIS sera habilité rapidement à dresser des procès-verbaux, cela renforcerait leur action sur le terrain.

Quel contact - quelles interactions avez-vous avec le GPIS-GIE ?

Nous avons une réunion bi-annuelle à la mairie. L'ALIAA a sollicité des échanges sur site, avec les résidents, sur les questions de tranquillité résidentielle et le GPIS répond toujours présent et est force de propositions ce qui rend nos échanges très constructifs.

La présidente de l'ALIAA et l'association en général entretient d'excellentes relations avec le GPIS.

Nous mettons en avant le GPIS par rapport à la police car les effectifs sont beaucoup plus réactifs.

Avez-vous un commentaire à ajouter sur le GPIS et ses interventions au sein du patrimoine ?

Nous constatons une efficacité des équipes sur le terrain et apprécions leur réactivité.

Nous sommes en effet satisfaits des temps d'intervention entre l'appel et l'arrivée de l'équipe ainsi que les précisions qui nous ont apportées par les opérateurs au téléphone. Nous sommes également satisfaits que les horaires d'intervention aient été avancés à 16h30.

Les locataires sur le patrimoine sous surveillance du GPIS ont la possibilité de contacter le GPIS de 16h30 à 4h30 à partir de deux numéros de téléphone affichés dans les halls d'immeubles. Depuis mars 2022, ils peuvent également écrire via un formulaire sur le site internet : <https://gie-gpis.com>.

03

**Une
organisation
plus moderne,
plus agile,
mieux adaptée**



Métier de mission
Regroupements et occupations abusives des
parties communes

Code Site
TANGCO 0132

Beaufort
G04,G08

Adresse
33 Rue FREDERIC BRUNET BATEMENT F2
EUGENIE N3, 75017 PARIS

Type de lieu
...

Adresses du site



Près de
200 salariés
en CDI



18 années
d'existence



11 bailleurs
sociaux membres
du GIE



152 000
logements
surveillés



Un service
gratuit pour
1 Parisien sur 5

GPIS
GIE

Groupement Parisien
Inter-bailleurs de Surveillance



11 arrondissements
de Paris, du 10^e
au 20^e couverts



Des équipes
disponibles 7/7j,
365 jours par an,
de 16h30 à 4h30



60 agents mobilisés
quotidiennement,
soit jusqu'à 20
patrouilles par
vacation



130 missions
en moyenne
par nuit



36 heures minimum
de formation
technique et
théorique par an
et par agent

2021, une année de mutation

L'année 2021 a été synonyme de mutation pour l'organisation interne des services du GPIS-GIE.

Un comité de pilotage a été constitué pour conduire un projet de réorganisation afin de créer une structure plus agile et en adéquation avec les développements envisagés pour les mois à venir.

Il fallait moderniser le GPIS-GIE à la fois en interne et vis-à-vis des partenaires, en passant par une meilleure définition de la constitution des services, de leurs missions et de leurs objectifs.

Cette révision structurelle du GPIS-GIE permet aujourd'hui à l'entreprise de s'appuyer sur **un socle plus solide et plus clair**. Le management a

lui aussi été questionné pour évoluer vers une version plus conforme aux objectifs de l'entreprise. Un management pensé pour encourager le travail en coopération en favorisant les projets transverses et la proximité entre les services et les collaborateurs.

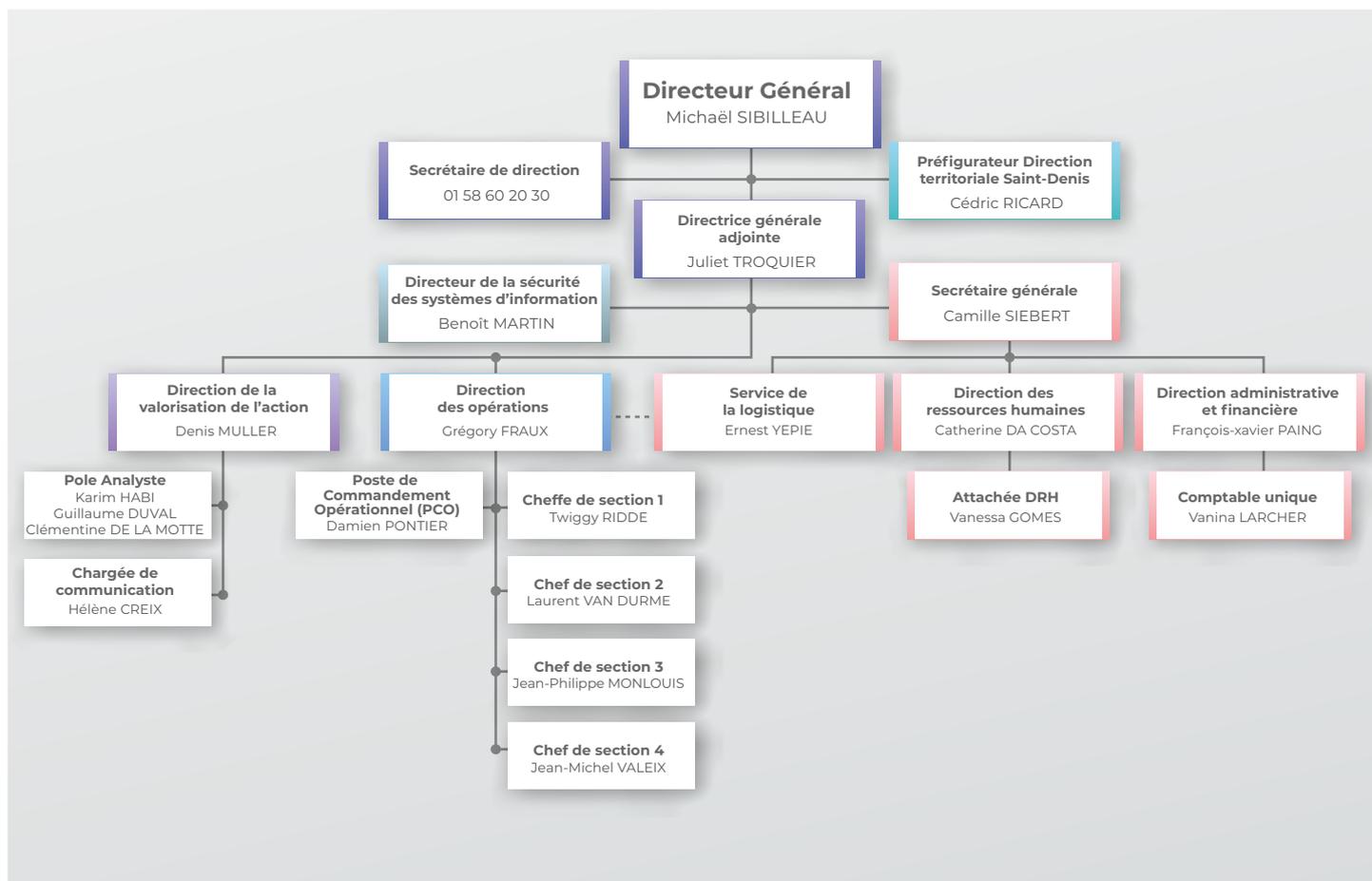
La Direction du GPIS-GIE se compose à présent du directeur général, de la directrice générale adjointe et de la secrétaire générale. Le directeur général, **Michaël Sibilleau** dispose des pouvoirs de contrôle, de direction et de discipline confiés pour tout actes, décisions et opérations notamment dans l'activité de surveillance, la gestion administrative (financière et RH) et la responsabilité juridique.

Il rend compte au conseil d'administration.

Sous son autorité, la directrice générale adjointe, **Juliet Troquier** est responsable de l'activité de surveillance ; des services opérationnels ; de la sécurité générale au sein du groupement, en particulier s'agissant de la sécurité des systèmes d'information.

Camille Siebert, secrétaire générale, est responsable des fonctions RH, financières, logistiques et du contrôle interne.

Un secrétariat de direction assiste chacun des membres de la direction, ainsi que le directeur administratif et financier et la directrice des ressources humaines.



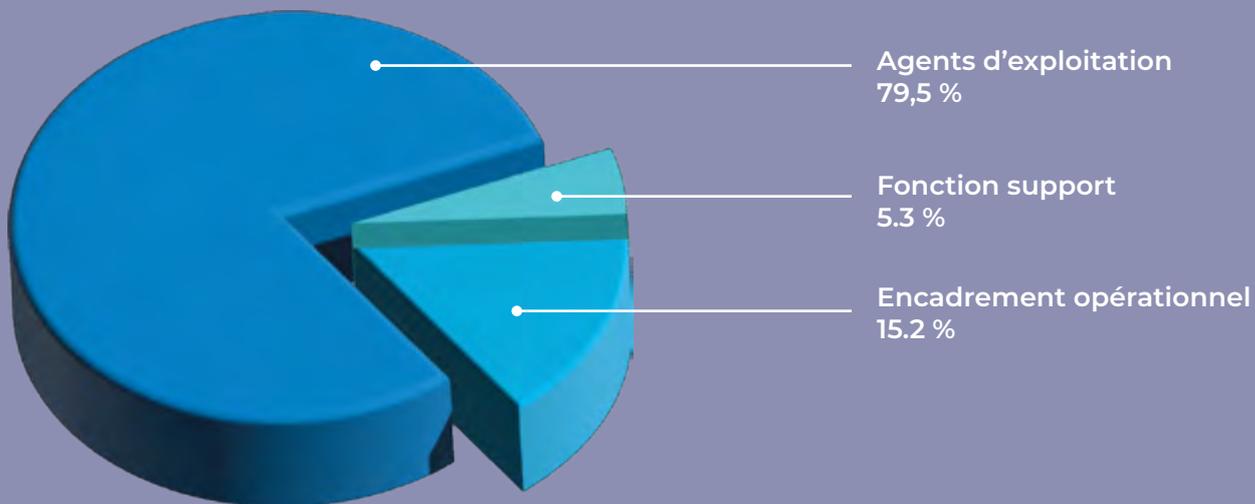
En 2021, 34 collaborateurs ont rejoint le GPIS-GIE, 18 salariés ont bénéficié d'une promotion interne.

Si le solde du nombre d'agents a légèrement baissé en fin d'année, une action intensive de recrutement a été initiée au début de janvier 2022 après avoir défini un degré d'exigence à la hauteur des enjeux du GPIS-GIE.

Plusieurs postes ont été créés en 2021, pour renforcer les fonctions support et l'encadrement opérationnel. C'est notamment le cas de la direction de la valorisation de l'action. Elle est composée d'un Directeur, de trois analystes et d'une chargée de communication. Le développement des missions du GPIS-GIE a également impliqué

la création d'une direction des sécurités et des systèmes d'information, dont le Directeur encadre la mise en œuvre de la modernisation des outils informatiques et la sécurité des systèmes d'information. Enfin, quatre postes de chefs de section ont été créés au sein de la direction des opérations.

Répartition des effectifs du GPIS-GIE en 2021 :



Le comité de direction du GPIS – GIE au 1^{er} mars 2022. De gauche à droite Grégory Fraux, directeur des opérations, Denis Muller, directeur de la Valorisation de l'Action, Cedric Ricard, préfigurateur de la direction territoriale de Saint-Denis, Benoît Martin, directeur de la sécurité des systèmes d'information, Juliet Troquier, directrice générale adjointe, Camille Siebert, secrétaire générale, Michaël Sibilleau, directeur général.

Le secrétariat Général



Camille Siebert,
secrétaire Générale

“

Je suis arrivée au GPIS-GIE en 2014 en tant que chargée de mission / analyste sûreté. Ces années m'ont permis de développer des contacts durables avec les partenaires et d'aiguiser mes connaissances du métier de la sécurité résidentielle et du logement social parisien.

Depuis avril 2021, j'exerce les fonctions de secrétaire générale.

J'accompagne à ce titre les projets de développement du GPIS-GIE en veillant à la conformité des procédures financières et RH, indispensable au regard de la mission de service public et du statut du groupement.

”

La secrétaire générale est responsable des fonctions administrative, financière, RH et logistique. Elle est également chargée du contrôle interne. Son service dispose d'un directeur administratif et financier et d'une directrice des ressources humaines, appuyés d'une comptable unique et d'une assistante.

Les missions du directeur administratif et financier :

> concevoir, proposer et réaliser les opérations liées à la politique d'achats et à la passation des marchés du GPIS-GIE. Il est également responsable de la programmation et du suivi de l'exécution budgétaire ;

> veiller au respect de la réglementation, en particulier s'agissant de la commande publique, et des règles de fonctionnement internes au GPIS-GIE, notamment la charte de gestion et la commission d'appel d'offre ;

> il est l'interlocuteur principal du comptable externe et du commissaire aux comptes. Il dispose d'une délégation de signature pour l'exercice de ses fonctions, en application de la charte de gestion du GPIS-GIE.

Les missions de la directrice des ressources humaines :

> elle coordonne les différentes campagnes de recrutement

et élabore les procédures d'embauche ;

> elle assure l'administration du personnel ;

> en liaison avec un prestataire externe, elle gère les travaux relevant de la paie ;

> elle contribue à la qualité du dialogue social, notamment dans la préparation des CSE, en lien avec le directeur général ;

En lien avec la fonction opérationnelle, au travers du pôle logistique, la secrétaire générale veille également au maintien en condition opérationnelle des équipements du GPIS-GIE.



Zoom sur le recrutement

Une campagne de recrutement d'ampleur pour la Métropolisation

Le projet de métropolisation du GPIS-GIE va lui permettre d'étendre son périmètre de surveillance, à compter de l'automne 2022, à plus de 12.000 logements situés sur 17 communes de la petite couronne.

Dans ce cadre, 26 agents supplémentaires seront recrutés pour renforcer les équipes **de terrain, en particulier les patrouilles cynophiles. Le groupement lancera ainsi en 2022 une campagne d'ampleur pour le recrutement d'agents de sécurité mobile, parmi lesquels plusieurs agents conducteurs de chien.**

Une exigence dans la sélection des profils

En tant qu'agents de sécurité privée, les agents du GPIS-GIE

sont tous titulaires d'une carte professionnelle délivrée par le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS) à la suite d'une formation ou par équivalence.

Eu égard à la spécificité de la mission de service public du groupement et dans la mesure où ses agents travaillent régulièrement avec les services de police, ils sont porteurs d'armement de défense et seront très prochainement assermentés et habilités à relever certaines infractions. Le GPIS-GIE est particulièrement attentif aux profils sélectionnés pour son recrutement.

Afin de satisfaire à ces exigences, sont privilégiés des candidats aux expériences solides, souvent issus de l'armée, des forces de sécurité intérieure, ou de services de sécurité spécifique comme ceux

de la sûreté ferroviaire ou la sûreté de la RATP.

Le processus de recrutement et d'intégration permet de veiller au respect de ces conditions strictes.

Il s'agit non seulement de s'assurer que les candidatures sont conformes à la réglementation, mais également d'évaluer les aptitudes opérationnelles des candidats et leurs connaissances du cadre d'emploi d'un agent privé de sécurité.

Une attention particulière est également portée aux qualités intrinsèques des candidats telles que la loyauté, l'exemplarité, l'intégrité et au partage des valeurs du GPIS-GIE : **éthique, engagement, service public, progrès.**

ETHIQUE

“ Le personnel du GPIS a le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité ou leurs origines, leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses, philosophiques ou tout autre caractéristique distinctive qui lui est propre. ”

Le personnel du GPIS se doit d'appliquer les principes de non-discrimination, qu'il se trouve dans les locaux du Groupement, sur les sites sous surveillance, sur voie publique, ou en représentation à l'extérieur. »

Code de déontologie du GPIS-GIE - Article 6

SERVICE PUBLIC

“ Le GPIS a pour mission essentielle d'assurer la paisible jouissance des locataires habitant sur les patrimoines délégués, en se fondant essentiellement sur le respect du règlement intérieur des Bailleurs-membres. ”

Cette mission est qualifiée de « concourant au service public » et participe à « l'intérêt général. »

Code de déontologie du GPIS-GIE - Préambule

ENGAGEMENT

“ Le personnel du GPIS s'engage à appliquer l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires encadrant leurs activités dans le respect de la délégation de l'autorité des Bailleurs-membres. ”

Dans cet environnement, les agents font preuve de transparence dans leurs démarches, tant vis-à-vis de leur hiérarchie, que vis-à-vis des Bailleurs-membres, des locataires, des institutions partenaires et des autorités. »

Code de déontologie du GPIS-GIE - Article 1

PROGRÈS

“ En toutes circonstances, les acteurs de la sécurité privée s'interdisent d'agir contrairement à la probité, à l'honneur et à la dignité. Ils font preuve de discernement et d'humanité. ”

Ils agissent avec professionnalisme et veillent à acquérir et maintenir leurs compétences par toute formation requise. »

Code de déontologie du GPIS-GIE - Article 7



Une volonté de féminisation des effectifs

La sécurité privée attire historiquement une majorité d'hommes, mais de plus en plus de femmes rejoignent désormais ce domaine. Le GPIS-GIE s'inscrit dans cette dynamique de féminisation et s'engage à promouvoir l'emploi des femmes,

notamment via le recrutement, parmi les agents de terrain comme dans l'encadrement opérationnel et supérieur.

En 2021, le GPIS-GIE a triplé les recrutements de femmes, aussi bien parmi les agents de terrain, que dans l'encadrement et les fonctions support.

Encourager plus de femmes à saisir des opportunités à tous les niveaux de l'entreprise correspond aux valeurs **de vivre ensemble et d'égalité des chances défendues par le groupement et participe d'une politique vertueuse de gestion des compétences.**

La Direction des opérations



Gregory Fraux,
Directeur des opérations

“

Après une carrière militaire dans la marine nationale puis la gendarmerie, j'ai rejoint le GPIS-GIE en octobre 2021 à la direction des opérations.

Mon parcours dans les armées m'a amené à servir au sein des commandos marine et du GIGN, unités dans lesquelles j'ai appréhendé toute l'importance des valeurs humaines, du goût du travail en équipe, de la rigueur et de l'excellence.

Au GPIS-GIE, j'ai désormais la responsabilité des 150 agents opérationnels pour lesquels je dois veiller à une cohérence opérationnelle, et pour cela je m'appuie sur trois piliers.

***La formation et le recrutement**, qui est la base sur laquelle repose la compétence des agents.*

***La gestion du service et sa cohérence**, afin d'assurer aux résidents du patrimoine sociale sécurité et tranquillité.*

*Et enfin **l'organisation opérationnelle** qui permet la réussite des différentes missions tout en préservant les agents des risques inhérents au métier.*

Je retrouve au GPIS-GIE le même engagement au quotidien et la même envie de servir la population qui m'ont poussé tout au long de ma carrière.

”

Forte de ses 150 agents de sécurité mobile, dont 8 équipages cynophiles et de ses 12 opérateurs du poste de commandement opérationnel (PCO), la direction des opérations représente le cœur de métier du GPIS-GIE, en assurant les missions sur le terrain.

Ce métier exigeant, éprouvant, et parfois risqué nécessite une organisation précise. Sous la responsabilité du directeur des opérations, nous retrouvons quatre sections opérationnelles et un poste de commandement opérationnel (PCO).

Chaque section a, à sa tête, un chef de section qui assure le commandement opérationnel de 35 à 40 agents.

Chacune est composée de chefs de groupe, pierre angulaire de

l'encadrement sur le terrain, de chefs d'équipes en charge des patrouilles et d'agents de sécurité mobile.

Les agents sont répartis en équipages de 3 à 4 personnes, et jouissent d'une grande part d'autonomie quant à l'exécution de leurs missions. Chaque soir, les agents prennent leur service de 16h à 2h puis de 19h à 5h.

Le Poste de commandement opérationnel (PCO) est encadré par un chef de poste principal, secondé par des chefs de poste qui assurent le suivi des opérateurs. Le PCO est en service de 15h30 à 5h30.

Chaque nuit, les opérateurs du PCO répondent à près de 200 appels de locataires.

Chaque vacation comprend :

- > des opérateurs du PCO, chargés de la prise en charge des appels des locataires et des régulations radio, du standard téléphonique et de la coordination des interventions ;
- > trois groupes composés chacun de cinq à six patrouilles de trois agents, affectés chaque soir à un secteur déterminé ;
- > des agents mobiles en renfort et sur les missions jugées les plus sensibles, incluant des équipages canins.

La formation des agents est une priorité

Chaque agent bénéficie à minima de 36h de formation chaque année.



En 2021 le GPIS-GIE a mis en place un programme de maintien en condition opérationnelle destiné à préparer les agents à mieux appréhender la réalité du terrain. Les instructeurs de la préfecture de police ont notamment dispensé la formation aux « gestes et techniques professionnels en intervention » aux agents. Cette formation leur permet d'agir et de pouvoir appréhender des individus dans de bonnes conditions, en toute sécurité et dans le respect de leur cadre d'emploi.

Fin novembre 2021, des agents du GPIS-GIE ont également participé

au colloque inter-unités « gestion spécialisée de l'interpellation » organisé par le GIGN.

En 2022, une partie des agents suivra une formation pour être assermentés. Ils seront « commissionnés » après avoir prêté serment et placés sous l'autorité d'un « commettant » (le représentant des bailleurs propriétaires). Au sein du GPIS-GIE, la priorité sera donnée aux chefs de groupe et chefs d'équipe. L'objectif est de disposer d'un agent assermenté par patrouille.

La direction des opérations travaille en étroite collaboration avec les autres services du

GPIS-GIE. Au près de la direction de la valorisation de l'action, elle intervient notamment dans la mission de veille et d'information des partenaires, par des remontées quotidiennes des événements particuliers remarquables durant les rondes de surveillance et les interventions de la nuit. Avec la direction de la sécurité des systèmes d'information, elle participe à la mise en place du système d'information Iris, principalement avec le PCO qui contribue à l'élaboration de ce nouvel outil, mais aussi avec les équipes sur le terrain qui testent en condition réelle l'outil mobile.

Zoom sur les chefs de section

Afin de renforcer son organisation et de gagner en efficacité, la direction générale a mis en place une répartition des effectifs de la direction des opérations en sections. Leur mission principale est de s'assurer des conditions d'organisation de travail et de la bonne application des consignes et des procédures sur le terrain.



Jean-Philippe Monlouis,

Arrivé au GPIS-GIE en 2006 en tant qu'agent de sécurité mobile, Jean-Philippe a évolué au cours de sa carrière pour être nommé chef de section en 2021.

Fort de ses 16 ans d'expérience, il détient une connaissance fine de la structure et de ses équipes, mais également du métier et des problématiques du terrain.



Twiggy Ridde,

Twiggy a rejoint le GPIS le 4 octobre 2021. Elle a commencé sa carrière au sein des forces armées puis dans la police nationale pendant huit ans, avant d'intégrer une société de transport de fonds dans laquelle elle était responsable de la formation des agents au tir à l'arme à feu. Au GPIS-GIE, Twiggy retrouve le lien avec le travail de terrain, et le contact direct avec ses équipes.



Laurent Van Durme,

Après 29 ans de carrière militaire dans la marine nationale comme sous-marinier puis en gendarmerie comme officier de police judiciaire au sein des différentes unités judiciaires et d'intervention, Laurent a tout d'abord fait bénéficier de son expertise auprès de la direction sûreté chez un cabinet de recrutement multinational avant de rejoindre le GPIS-GIE il y a quelques semaines.



Jean-Michel Valeix,

Jean-Michel a rejoint le GPIS-GIE après 24 ans passés dans les troupes aéroportées de l'armée de Terre en qualité de chef de section au sein du groupement des commandos parachutistes (GCP). Pour sa reconversion Jean-Michel souhaitait retrouver l'esprit de fraternité et le nécessaire engagement sur le terrain, toujours dans l'esprit de servir la population. Il a rejoint le GPIS il y a quelques semaines.

La Direction de la valorisation de l'action



Denis Muller,
Directeur de la
valorisation de l'action

“

Après une première partie de carrière passée au sein du service action de la DGSE, je suis intervenu durant une dizaine d'années comme consultant en gestion des risques à l'international pour de nombreuses entreprises du CAC 40.

Ces deux belles expériences ont été riches et m'ont permis de parcourir tous les continents, m'apportant une ouverture multiculturelle.

La diversité des situations auxquelles j'ai été confronté m'a appris à reconnaître l'importance de l'information, les moyens de la valoriser afin d'anticiper et de prévenir des situations complexes.

Au GPIS-GIE, les efforts des agents sur le terrain sont précieux et chacune de leur mobilisation est l'occasion de parfaire la connaissance de notre mission. En identifiant correctement les problématiques sur les sites, l'action est optimisée et la réponse adaptée.

Je suis très fier de m'investir dans une mission concourant au service public en participant à la surveillance du patrimoine social Parisien, en prévenant la délinquance et en renforçant la sécurité des locataires.

”

La direction de la valorisation de l'action est destinée à répondre aux attentes des administrateurs, des bailleurs, des élus et des partenaires institutionnels quant à la prise en compte des demandes et des sollicitations, du suivi et des restitutions des activités du GPIS-GIE.

Elle vise ainsi à apporter une réponse à un triple enjeu :

- > **Améliorer** la prise en compte des demandes et des sollicitations de nos partenaires ;
- > Parfaire les **restitutions** d'activités du GPIS-GIE sur le patrimoine ;
- > Appréhender les situations de terrain et notamment par la mise en œuvre d'une capacité d'**anticipation**, pour améliorer l'**action opérationnelle**.

Au quotidien, l'ensemble des effectifs de la direction de la valorisation de l'action participe également aux réunions organisées

par la mairie centrale et les mairies d'arrondissement telles que les conseils de sécurité et de prévention de la délinquance (CSPDA). Les analystes sûreté assistent également aux Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO) et à toutes autres réunions concernant les problématiques sécuritaires ou le GPIS-GIE intervient organisés par les Commissariats d'arrondissement.

La communication du GPIS

La fonction communication a été créée en juin 2021 au sein de la direction de la valorisation de l'action dans le but de structurer une stratégie de communication interne et externe.

En interne, l'objectif est de favoriser la circulation de l'information, pérenniser les liens entre les salariés et les services, mettre à disposition de chacun les outils nécessaires à leur intégration et à leur évolution dans l'entreprise.

Ainsi, au printemps 2021 le GPIS-GIE a mis en place l'application Citadel, une solution de messagerie instantanée sécurisée. Au mois de juillet le « GPIS Actus » journal d'information trimestriel et destiné aux salariés a vu le jour. Depuis mars 2022, les salariés disposent d'un espace privé sur l'intranet dans lequel ils retrouvent tous les documents utiles à leur vie quotidienne en entreprise.

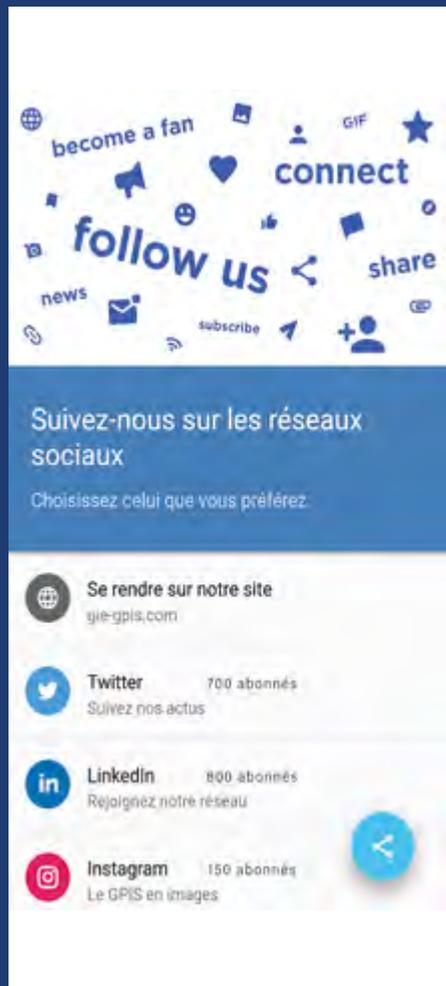
En externe, les objectifs de communication de l'année 2021 consistaient à :

- > mieux faire connaître le GPIS-GIE et sa mission de service public ;
- > participer à la politique de recrutement ;
- > assurer la diffusion d'une information précise et juste sur son activité ;
- > accompagner les projets de l'entreprise.

Il s'agit de valoriser la réalité du terrain et le travail de fond réalisé avec les partenaires, bailleurs, mairies, forces de l'ordre. Cela passe par une présence accrue du GPIS-GIE sur les réseaux sociaux, et également par le développement des relations presse et partenaires, la refonte des divers supports de communication et la participation à des événements auprès des partenaires.

En 2022, le GPIS-GIE s'ouvre encore davantage en proposant une page de contact sur son site internet, réservé aux locataires du périmètre placé sous sa surveillance.

Le GPIS dans les médias en 2021



- > 22/02/2021 : interview de Michaël Sibilleau par Sébastien Pietrasanta dans l'émission Continuum sur Agora News ;
- > Mars 2021 « Le GPIS pilier de la tranquillité résidentielle sur le patrimoine », Paris Habitat, Le Mag ;
- > 10/06/2021 : « Les dispositifs de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) », Guide sur la sécurité dans la politique de la ville à destination des élus et acteurs du territoire, par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) ;

- > 08/11/21 : « Le GPIS va se doter d'un système d'information « de dernière génération ». Dépêche de Marie Desrumaux pour **AEF Sécurité Globale** ;
- > 15/11/21 : « GPIS : la sécurité résidentielle au-delà de Paris ». Enquête réalisée par Pierre-Olivier Lauvige pour la revue **En toute sécurité** n°730 ;
- > 01/12/21 : « Ces agents veillent sur les cités HLM ». Article de Céline Carez pour **Le Grand Parisien** ;
- > 01/12/21 : « C'est quoi ...? Le groupement parisien inter-bailleurs de surveillance », Ugo Maillard, **Le Monde de la Sécurité** ;
- > 02/12/21 : « 2021 aura été une année de mutation pour le GPIS ». Interview de Michaël Sibilleau, Directeur général du GPIS, propos recueillis par Marie Desrumaux pour **AEF info** ;
- > 16/12/21 : Interview en direct de Michaël Sibilleau dans l'émission « Bonsoir Paris » sur **BFM TV**.



Zoom sur l'information générale

Au sein de la la direction de la valorisation de l'action, un pôle d'analystes a été constitué. Il est chargé de l'exploitation, de l'analyse et de la restitution des données collectées quotidiennement sur le patrimoine social par les agents de terrain.

Ces derniers interagissent avec les autres sources d'information pouvant être externes au GPIS-GIE. Il s'agit principalement d'observations partagées par des

tiers et du résultat de la veille effectuée sur internet, via les médias ou les réseaux sociaux en sources ouvertes. In fine, la direction de la valorisation de l'action informe par le moyen de notes de synthèse les destinataires suivants :

- > Les bailleurs membres du GIE ;
- > La préfecture de police de Paris ;
- > La mairie centrale et les mairies d'arrondissement.

Les notes d'information générale constituent une ressource précieuse permettant de mesurer les dynamiques visibles (rixes, attroupements, proxénétisme...) ou plus diffuses (trafics) caractérisant les périmètres d'intervention et leurs alentours. Cela représente un atout majeur en termes de prévention et d'anticipation des événements à risque.



La direction de la valorisation de l'action.
De gauche à droite : Denis Muller, directeur,
Clémentine De La Motte, Karim Habi et
Guillaume Duval analystes sûreté, Hélène
Creix, chargée de communication.

La Direction des sécurités et des systèmes d'information



Benoît Martin,
Directeur des sécurités et
des systèmes d'information

“

J'ai rejoint le GPIS-GIE au mois de juillet au poste de directeur des sécurités et des systèmes d'information. Rattaché à la direction générale, j'ai la charge de veiller au bon fonctionnement et à la disponibilité du système informatique.

Titulaire d'un master en gestion de projet, j'ai principalement œuvré dans le secteur privé. Profondément ancrées dans la qualité de service utilisateur, les missions qui me sont confiées sont également transverses.

J'œuvre à l'accompagnement et au déploiement d'Iris, notre système d'information de nouvelle génération. Je m'assure notamment de l'adéquation de l'outil par rapport aux besoins exprimés par les métiers.

En parallèle, je participe également au projet de travaux des locaux du GPIS-GIE et plus particulièrement sur la modernisation du Poste de commandement opérationnel. Au quotidien, je dois également garantir l'évolution du système d'information face aux besoins du groupement.

”

Afin de mieux répondre aux attentes en matière de sécurité sur la métropole parisienne, le GPIS-GIE a lancé plusieurs projets ambitieux pour l'année à venir.

A des fins opérationnelles et dans le but d'anticiper nos actions, les bailleurs membres du conseil d'administration ont autorisé le

GPIS-GIE à exploiter leurs images de vidéo-surveillance des abords des patrimoines à surveiller.

De surcroît, le groupement s'est lancé dans un projet de modernisation de ses outils applicatifs.

Au regard de l'enjeu que représente la sécurité pour les

locataires, le GPIS-GIE a décidé de se doter d'un ensemble de moyens technologiques qui permettront d'optimiser ses missions, mais également de mieux traiter l'information afin d'être au plus proche des défis qui l'attendent.



Zoom sur Iris, système d'information innovant de nouvelle génération



Fort de ses résultats opérationnels, le GPIS-GIE est appelé à étendre ses activités au-delà de Paris dès 2022, dans dix-sept communes de la petite couronne. Au plus près du terrain, il est aussi en possession d'un flux d'informations important relatif à la lutte contre la délinquance.

Le territoire plus vaste à couvrir comptera près de 12 000 logements supplémentaires. La zone géographique implique également une plus forte complexité tactique, et la surveillance de sites dont la configuration n'est pas encore familière aux agents.

La métropolisation signifie également une croissance du volume d'informations à traiter, et une multiplicité des partenaires à informer.

Toutes ces considérations ont été intégrées à un cahier des charges, destiné à répondre à toutes les problématiques soulevées. Au terme d'une consultation et avec l'accompagnement d'Ecosys Group, l'assistant à maîtrise d'ouvrage, le GPIS-GIE a décidé de confier à un consortium d'entreprises, la conception, la

réalisation et la maintenance du programme.

Ontomantics, NamR, Vectuel et Linkurious, quatre PME françaises parmi les meilleures dans leur domaine constituent les pièces du programme Iris. .

L'innovation au service des locataires et de nos bailleurs

Concrètement, Iris permettra au GPIS-GIE :

- > d'augmenter sa rapidité d'intervention au profit des locataires ;
- > de mieux sécuriser les équipes de terrain ;
- > de restituer clairement et exhaustivement le contenu des missions aux bailleurs ;
- > de structurer de l'information stratégique pour ses partenaires institutionnels.



Ecosys Group Conseil en innovation et data management.

La raison d'être d'Ecosys Group : aider les entreprises, les villes et les territoires à appréhender la complexité de l'écosystème dans lequel nous évoluons en apportant le meilleur des solutions humaines et technologiques combinant intelligence humaine (IH)

et intelligence artificielle (IA) pour créer de la valeur durable. Concrètement l'équipe accompagne ses clients tout au long du processus d'innovation et de transformation, allant du cadrage stratégique et opérationnel jusqu'au suivi et la maintenance, en passant par des étapes de recommandations, de déploiement et de mise en œuvre. Ainsi Ecosys Group accompagne le GPIS-GIE en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage dans la construction de la solution Iris, en créant le lien entre les différents partenaires et en assurant le suivi de la mise en œuvre.



Ontomantics Plateforme de développement no code

Ontomantics S.A.S est un éditeur de logiciel innovant pionnier dans le développement No Code. Elle conduit un programme de recherche et d'innovation ambitieux dans le domaine des outils de langage. La société se développe autour d'un paradigme simple : le logiciel s'adapte à l'organisation.

La plateforme de développement No Code Ontomantics est destinée à la réalisation de systèmes d'information métiers d'envergure, à caractère spécifique, de nature complexe, de volumétrie importante, répondant précisément aux attentes fonctionnelles des organisations et de leurs utilisateurs dans une optique de réduction drastique des coûts.

Ontomantics apporte un socle logiciel ergonomique adapté à la hauteur des enjeux d'Iris : fournir une facilité dans le traitement, l'analyse et la restitution d'outils d'aide à la décision.



NamR Hub de données géolocalisées à l'adresse

NamR tire son nom d'une vision qui a pour objectif de décrire le monde physique par la donnée, en anglais, name reality, d'où le nom namR.

NamR produit ce qu'elle appelle des "attributs", de la donnée à forte valeur ajoutée permettant de caractériser quantitativement et qualitativement bâtiments, territoires et environnement.

Sa mission : proposer un point d'accès unique à des millions de données structurées et actionnables pour libérer leur potentiel et faciliter leur interprétation. Il s'agit également d'enrichir la donnée publique (open data) pour la rendre actionnable et interopérable sur l'ensemble du territoire.

Les données apportées par NamR permettront d'enrichir les actions menées par le GPIS-GIE par des données contextuelles de différentes natures (sociologique, architecturale, etc.), afin de comprendre l'environnement – humain et matériel – dans lequel il intervient.



Vectuel Cartographie 3D

Avec plus de 2 000 projets traités depuis sa création, Vectuel est devenu le leader incontesté du secteur, n°1 français de la modélisation de villes en 3D. Grâce à son équipe pluridisciplinaire d'architectes, de géomaticiens, de développeurs, d'infographistes 3D, Vectuel propose des solutions simples, faciles à utiliser et immersives

tout en garantissant un traitement optimal à toutes les échelles (territoire, quartier, bâtiments) et quel que soit le niveau de maturité (avant-projet, plan, construction).

Vectuel permettra aux agents du GPIS-GIE de visualiser les sites en 3D, en amont de leurs missions afin de réaliser des briefings, et en aval pour comprendre et améliorer les techniques d'interventions. Vectuel permettra également une analyse géographique poussée alors que l'architecture des sites est parfois complexe.



Linkurious Visualisation de données en graphe

Linkurious Enterprise exploite la puissance de l'analyse graphique pour créer une vue globale des entités pertinentes et de leurs relations. Il devient ainsi possible d'identifier les comportements suspects d'individus, d'étudier et de gérer les données recueillies

et de les interpréter grâce aux graphes.

Linkurious permet de dégager des tendances, des liens qui ne sont pas immédiatement perceptibles lors des premières analyses. Cela permettra à Iris de réaliser des corrélations entre différents indicateurs (sites, problématiques, etc.) et l'optimisation de la compréhension qui en sera faite.



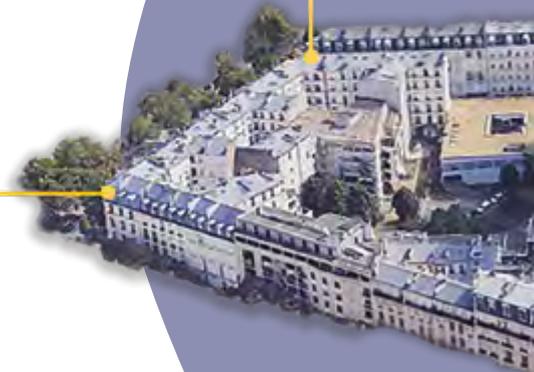
Algorithme intelligent
et itinéraire optimisé

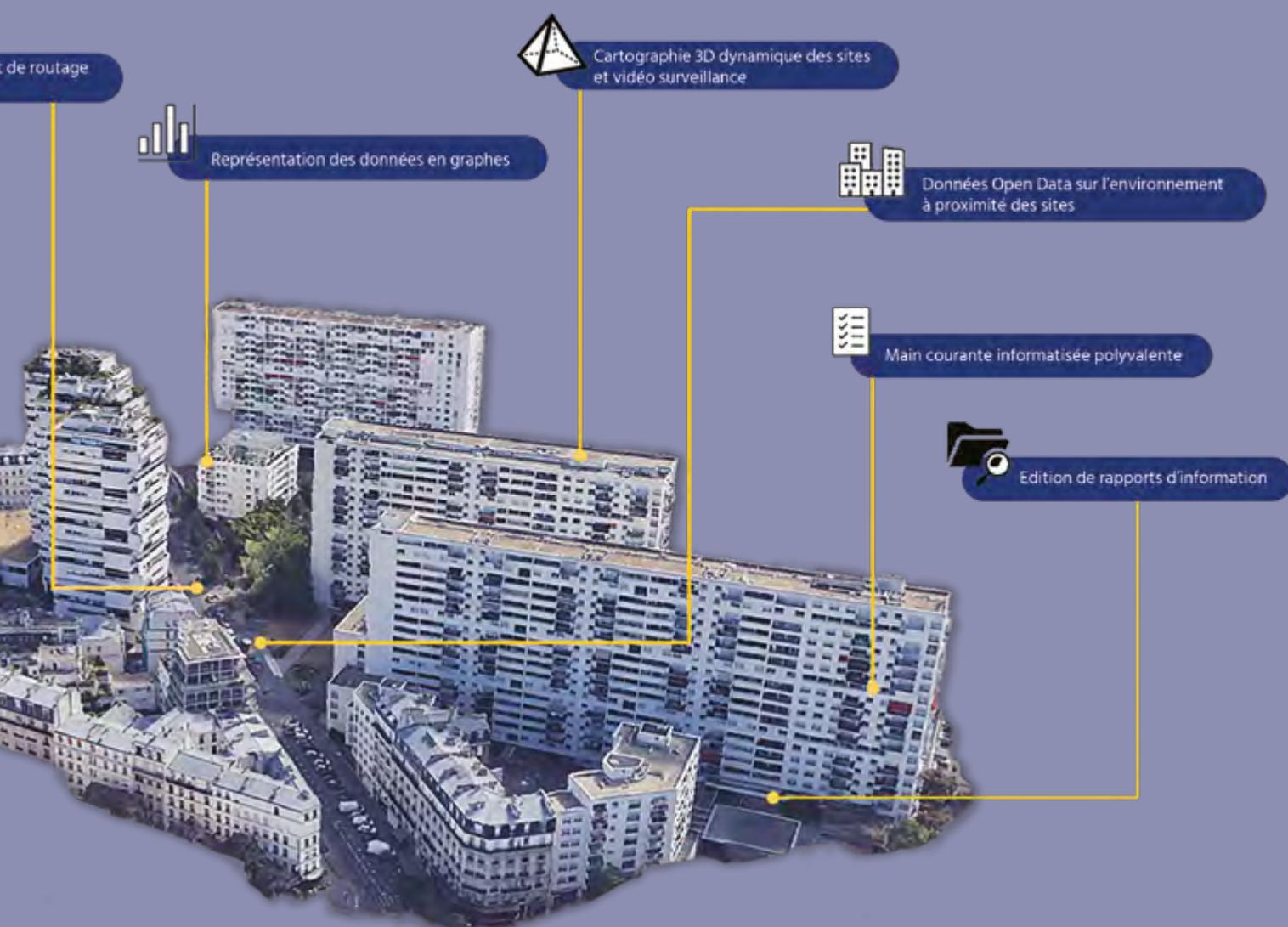


Restitution de l'information
via l'espace digital personnalisé et la data visualisation



Hyperviseur cartographique
en temps réel





Système d'information pionnier dans la sécurité des logements sociaux, Iris offrira plusieurs fonctionnalités

Lancé le 05 novembre 2021 dans les locaux du GPIS-GIE, le programme de développement du système Iris va se déployer tout au long de l'année 2022 :

- > 03 janvier 2022
Iris mobile entre en phase de développement
- > 31 mars 2022
Livraison du 1^{er} lot, Iris mobile aux agents de terrain : main courante, interfaces Poste de

commandement opérationnel (PCO) et mobile.

- > 31 juillet 2022
Ouverture des premières fonctionnalités aux partenaires et cartographie 3D
- > Décembre 2022
Mise en production finale : hypervision, intégration Open Data, visualisation données en graphe, intelligence artificielle.



Ces moments d'échanges sont essentiels, ils permettent de partager les informations entre partenaires et de travailler à la fois sur la prévention et la co-construction de solutions.

***Karim Habi,
analyste sûreté***

■ Le point de vue d'un analyste sûreté affecté à la direction de la valorisation de l'action

Quel est votre parcours ?

Après des études générales, en 1992 je m'engage dans l'Armée et obtiens le Certificat Technique de « Renseignement, Sûreté et d'Investigation » qui me permettra d'accéder au métier de Chef de Patrouille du Renseignement.

J'évolue et deviens chef de section entre 2004 et 2008. Naturellement, après ce début de carrière dans le renseignement, je m'oriente vers les services spéciaux à Paris en qualité d'analyste du renseignement. En même temps, je poursuis ma formation d'officier traitant.

En décembre 2013, je pars à Bagdad pendant un an au sein de l'Ambassade de France. Je suis chargé, de l'Analyse Sécuritaire et Politique, c'est à dire de l'impact direct de la situation locale sur l'Ambassade et les ressortissants français.

A mon retour en France, fort des compétences acquises, je suis affecté comme officier de recherche dans un bureau opérationnel.

Huit ans plus tard, je quitte l'armée pour rejoindre la nouvelle direction de la valorisation de l'action du GPIS-GIE en qualité d'analyste sûreté.

Qu'est-ce qui vous à encouragé à rejoindre la direction de la valorisation de l'action du GPIS-GIE ?

Le GPIS-GIE est une structure dynamique investie d'une

mission de service public pour les habitants du parc social parisien. Le fait qu'en 2021, elle ait engagé une montée en puissance de ses compétences à travers la modernisation de ses outils et le développement de projets phares pour répondre au mieux à cette mission constitue un grand intérêt.

En effet, participer à la construction de la direction de la valorisation de l'action et à l'évolution de ses missions, et contribuer notamment au développement d'Iris, apporte de la valeur ajoutée aux fonctions « classiques » d'analyste sûreté.

Pouvez-vous nous expliquer votre métier ?

Les analystes sûreté ont la charge du recueil, du traitement et de la transmission des analyses de l'activité du GPIS-GIE, ainsi que des informations pouvant influencer sur cette activité. Il s'agit d'étudier les grandes tendances, et de mieux comprendre l'évolution des problématiques de tranquillité résidentielle et de sécurité du patrimoine sous surveillance confié par les bailleurs.

Cela prend notamment la forme de synthèses, rapports d'activité et notes d'informations générales.

La direction de la valorisation de l'action collabore également aux différentes instances et réunions organisées par les partenaires sur les thématiques de sécurité. Elle anime les réunions techniques d'arrondissement proposées par le GPIS-GIE.

Ces moments d'échanges sont essentiels, ils permettent de partager les informations entre partenaires et de travailler à la fois sur la prévention et la co-construction de solutions.

Au quotidien en quoi cela consiste ?

Tous les matins, la direction de la valorisation de l'action réceptionne et analyse les observations réalisées par les agents au cours de leur vacation. Les analystes étudient les statistiques et les détails des activités menées sur le terrain. Ils effectuent également une veille via internet, les médias locaux et les réseaux sociaux (en source ouverte) pour en apprendre davantage sur l'actualité et l'environnement du périmètre d'action du GPIS-GIE.

Les analystes participent également chaque soir aux briefings des équipes à 16h et 19h, afin d'échanger avec ces dernières et de les alerter sur des sujets précis pour orienter leurs missions.

Enfin, régulièrement les analystes réalisent des visites de site avec les gardiens et/ou les référents sûreté des bailleurs, pour appréhender au mieux le patrimoine sous surveillance et son environnement direct.

04

**Un plan
d'investissement
de 3,5 M€
et des projets
ambitieux**

GPP

Groupement
Inter-bailleurs de S



17 ans après sa création, le GPIS-GIE a engagé en 2021 un ambitieux plan d'investissement, afin de moderniser ses équipements et son fonctionnement. **L'objectif est d'améliorer la qualité de service apportée aux bailleurs et aux locataires.**

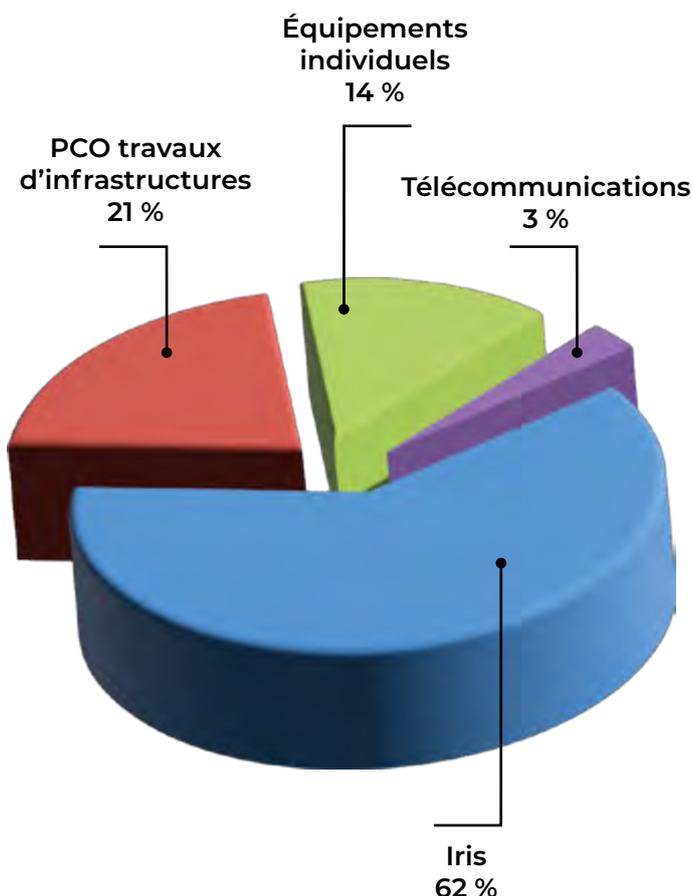
62 % du plan d'investissement est destiné à doter le GPIS-GIE d'un système d'information innovant baptisé « Iris ». Iris permettra dans les tous prochains mois de répondre à plusieurs fonctionnalités, allant de la main courante informatique, à la géolocalisation des équipages sur une carte en 3 dimensions, tout en améliorant la restitution de

l'activité quotidienne aux bailleurs et aux partenaires institutionnels.

Une part importante du plan d'investissement (21 %) est destinée à améliorer les infrastructures du GPIS et à moderniser le poste de commandement opérationnel (PCO). Véritable centre de décision et de coordination, le PCO reçoit les appels de locataires et oriente les équipages sur le terrain. Les nouvelles fonctionnalités prévues, alliées au système Iris, permettront de mieux prendre en compte les appels des locataires et de réduire les temps d'intervention sur le terrain.

Enfin, une part importante des investissements est destinée à renouveler les équipements individuels des agents du GPIS, pour qu'ils soient notamment mieux identifiés en qualité d'acteurs de proximité des locataires, à leur service et pour leur sécurité.

En 2021, le GPIS a également décidé d'engager le renouvellement progressif de son parc automobile afin de réduire sensiblement le volume de véhicules thermiques et de faire le choix de véhicules hybrides, plus respectueux de l'environnement.



- 

Hyperviseur cartographique temps réel
pour le suivi des patrouilles et des missions
- 

Main courante polyvalente
pour une captation d'un maximum d'informations terrain
- 

Algorithme intelligent de routage et itinéraire optimisé
pour l'affectation au plus tôt et le guidage des patrouilles
- 

Espace digital personnalisé et data visualisation
pour une restitution moderne de l'information aux partenaires
- 

Cartographie 3D dynamique des sites et intégration des flux de vidéo surveillance
pour l'appréhension a priori de la configuration des sites
- 

Modules de représentation des données en graphe
pour investiguer des corrélations entre différents phénomènes sécuritaires
- 

Intégration de données Open Data
Pour une meilleure compréhension de l'environnement à proximité des sites
- 

Interface d'édition de rapports d'information
pour fournir à la demande des analyses avancées



Les partenaires du projets Iris lors de son lancement, le 5 novembre 2021 dans les locaux du GPIS.
De gauche à droite : Jean-Guillaume Despres et Gregory Morlet, Vectuel, Michaël Sibilleau et Stéphane Dauphin, GPIS-GIE, Philippe Baumann, Ontomantics, Chloé Clair, NamR, Matthieu Besozzi, Linkurious, Robin Radureau, Ecosys Group, Benjamin Jothy, Norton Rose Fulbright



Je salue la mise en place du GPIS qui permet de restaurer l'autorité du bailleur sur son patrimoine.

**Nicolas Joly,
conseillé sûreté
Paris Habitat**

■ Le témoignage de Nicolas Joly, conseiller sûreté de Paris Habitat

Pouvez-vous vous présenter ?

Juriste en droit international de formation, j'occupe un poste de conseiller sûreté à la direction territoriale Nord-Ouest de Paris Habitat. Après plusieurs expériences en tant qu'animateur du partenariat local de prévention-sécurité mais aussi de consultant sûreté au sein du bureau d'études Sur&tis, avec un rôle de conseil et d'expertise auprès des collectivités territoriales, ai acquis progressivement une bonne connaissance des enjeux et problématiques liés à la sûreté dans l'habitat social. Je donne aujourd'hui des cours à Paris Descartes sur le thème de la sécurité-sûreté dans l'espace ouvert au public dans le cadre de la formation continue.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur votre quotidien de référent sûreté chez Paris-Habitat ?

Mon quotidien de référent sûreté revêt une dimension opérationnelle me permettant d'être au plus près de la réalité du quotidien de nos territoires. Cela se traduit par la conduite opérationnelle d'actions de sûreté-prévention. Le poste comporte également une dimension partenariale : je représente l'établissement dans les instances liées au contrat de sécurité et de prévention de la délinquance. Je fais l'interface avec les équipes de

proximité, les élus, les amicales de locataires, le GPIS et la police. Je me félicite de ce très bon partenariat qui contribue indéniablement à l'efficacité des actions menées en faveur de la tranquillité de nos immeubles. Enfin, mon rôle est d'apporter un soutien à la direction territoriale et aux agences, tant dans l'opérationnalité (visites à domicile, convocations des auteurs de troubles...) que dans l'expertise technique et juridique.

Les locataires sont-ils souvent confrontés à des problèmes de tranquillité résidentielle et de sécurité dans le patrimoine dont vous êtes le référent ?

Ce sont souvent les mêmes locataires qui se manifestent dans les secteurs les plus difficiles : Portes de Saint-Ouen et d'Asnières et dans nos immeubles de l'ex-SAGI où le nombre d'appels locataires reste élevé pour des différends de voisinage.

De quel type de problème s'agit-il ?

Les faits signalés : occupations abusives, dégradations des parties communes, trafic et consommation de stupéfiants, cambriolages, véhicules épaves/abusifs des parkings souterrains, actes de violences et rébellion envers le GPIS et la police. Ponctuellement, le patrimoine se trouve au cœur de faits de délinquance tels que des rixes entre bandes et clips de rap sauvages.

Que pensez-vous de la mise en place d'un service tel que celui du GPIS-GIE ?

Je salue la mise en place du GPIS qui permet de restaurer l'autorité du bailleur sur son patrimoine. Son existence et son fonctionnement ont été consolidés par la loi du 2 mars 2010 « renforçant la lutte contre les violences de groupe ». Cela est essentiel à la préservation de la sécurité de notre patrimoine et du vivre-ensemble. Les effectifs du GPIS étant désormais assermentés, c'est avec impatience que nous attendons le décret d'application pour qu'ils puissent relever des contraventions.

Pensez-vous que le GPIS-GIE répond aux attentes des locataires ? Avez-vous l'occasion d'échanger avec ces derniers au sujet du GPIS ?

Globalement, les locataires sont satisfaits de ce service. La prise des appels locataires dès 16h30 est aussi très bien accueillie par les locataires. Un tuilage est ainsi assuré, ce qui permet au GPIS de prendre le climat et renforcer ses capacités d'action. Je sensibilise très régulièrement les locataires sur la nécessité qu'ils appellent immédiatement le GPIS en cas d'occupation. Le principe demeure : 1 appel = 1 intervention, même s'il peut arriver que l'intervention soit différée en raison des sollicitations parfois trop nombreuses. Il demeure aussi des quartiers où, par peur des représailles, résignation, culture envers l'uniforme, les locataires appellent peu le GPIS. Les demandes d'activités dirigées

adressées par le bailleur restent donc primordiales.

Pouvez-vous nous expliquer « comment » vous travaillez avec le GPIS-GIE – en quoi consiste votre collaboration ?

Je suis en contact régulier avec la direction de la valorisation de l'action s'agissant des accès, des opérations à mener et des échanges d'informations opérationnelles. Les remontées de terrain des équipes du GPIS sont importantes pour les orientations et la stratégie à adopter.

Vous avez entendu parler du programme Iris ? Qu'en attendez-vous comme évolution ?

Parmi les évolutions souhaitées : l'intégration de toutes les interventions (même lorsqu'il n'y a aucun incident), le renseignement précis des étages et portes logement, la possibilité d'obtenir des données par adresse et par date. La communication récente de notes d'informations générales, avec des remontées d'informations plus qualitatives sur les groupes et leur physionomie vient alimenter utilement l'analyse du conseiller sûreté. Il est essentiel de travailler sur des noms pour conforter et optimiser l'action du GPIS. Globalement, il est appréciable de connaître les événements sur l'arrondissement et sur le territoire des autres bailleurs car nous avons des secteurs qui concentrent plusieurs bailleurs avec des problématiques similaires.



Groupement Parisien
Inter-bailleurs de Surveillance

8, boulevard Berthier
75017 Paris



gie-gpis.com

